



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MARSEILLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nuit du droit au tribunal administratif de Marseille

Mardi 4 octobre 2022

La Nuit du droit est organisée chaque année, le 4 octobre, à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution.

L'événement poursuit depuis sa première édition en 2017 un double objectif : célébrer la Constitution de la Ve République et sensibiliser le plus grand nombre au Droit, à ses principes, à ses institutions et à ses métiers.

Pour la première fois, le Tribunal administratif de Marseille ouvre les portes de ses nouveaux locaux, inaugurés en décembre 2021.

Au programme de l'événement :

- Une exposition photo : « des ateliers de la Compagnie générale transatlantique au Tribunal administratif ».

Le Tribunal a élu domicile au sein d'un bâtiment entièrement refait à neuf, autrefois occupé par les ateliers de la Compagnie générale transatlantique, compagnie maritime, témoin du passé industriel de Marseille. Si le bâtiment a conservé sa structure architecturale d'origine, notamment ses façades et son impressionnante verrière de type Eiffel, l'intérieur a été entièrement réaménagé pour accueillir les services du tribunal.

- Des visites commentées de l'atrium du tribunal et des salles d'audience.
- Des échanges avec les membres du Tribunal sur les métiers de la justice administrative.

Magistrats, greffiers, agents et assistants de justice présenteront leurs métiers et répondront aux questions des visiteurs tant sur l'organisation et le fonctionnement du Tribunal que sur les modalités d'accès à ces professions.



Informations pratiques :

Entrée libre, de 17h à 20h.

31, rue Jean-François Leca - accès Métro Joliette ou Tramway T3 République-Dames ou Joliette.

Contact : ghislaine.markarian@juradm.fr

Pour en savoir plus :

www.nuitdudroit.fr

www.marseille.tribunal-administratif.fr

Le tribunal administratif de Marseille juge les litiges entre les particuliers et les administrations locales (collectivité territoriale, préfecture, service déconcentré de l'État, établissement public, hôpital, établissement d'enseignement...). Il est également le juge des élections municipales et départementales. Il juge également les conflits du travail dans la fonction publique. Il juge en premier ressort, c'est-à-dire qu'il est le premier tribunal saisi d'une affaire.

L'affiche de l'événement :

OCTOBRE
4
2022

ENTRÉE
LIBRE
17H-20H

LA
Nuit
DU
DROIT

VENEZ DÉCOUVRIR
LE NOUVEAU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

EXPOSITION PHOTO : « DES ATELIERS DE LA
COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE AU TRIBUNAL »
VISITES DU TRIBUNAL
RENCONTRE AVEC LES MEMBRES DE LA JURIDICTION

31 RUE JEAN-FRANÇOIS LECA – ACCÈS : MÉTRO 2 « JOLIETTE » – TRAM T3 « RÉPUBLIQUE DAMES »

 TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MARSEILLE

POUR EN SAVOIR PLUS : LANUITDUDROIT.FR
MARSEILLE.TRIBUNAL-ADMINISTRATIF.FR